

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 11 octobre 2018

CONCOURS D’AFFICHES « LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES »

Dans le cadre de la lutte contre les violences à l’égard des femmes, l’État local (direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population) organise un concours d’affiches intitulé « Lutte contre les violences intrafamiliales » dont l’objectif est de sensibiliser le plus grand nombre sur la gravité de ces violences.

Le concours est réservé aux étudiants inscrits en école d’art, publiques ou privées, de France. L’objectif est la création d’une affiche originale, la technique utilisée est laissée au choix de l’artiste.

Le jury, présidé par Catherine FERRIER, Préfète du Cher, et composé d’acteurs de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, rendra compte de son choix le 7 novembre prochain. L’affiche lauréate sera présentée, dans le Cher, lors de la prochaine journée nationale de lutte contre les violences à l’égard des femmes, qui se déroulera le 25 novembre 2018.

À cette occasion, Madame la Préfète du Cher remettra au cours d’une cérémonie un prix d’une valeur de 1 000 euros au lauréat du concours. Les médias seront conviés à cette cérémonie.

Informations pratiques : Le concours est ouvert du 1er au 31 octobre 2018. Vous pouvez consulter le règlement sur le site de la préfecture du Cher. Pour toutes informations, contacter Véronique Bonnet au 02 36 78 37 77 ou par mail à ddcspp-concoursvif@cher.gouv.fr

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l’État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher